



AMÉNAGEMENT & VOIRIE, MOBILITÉ(S)
)

Aménagement d'une voie verte sur les Boulevards Bouyol et de Vanteaux à Limoges

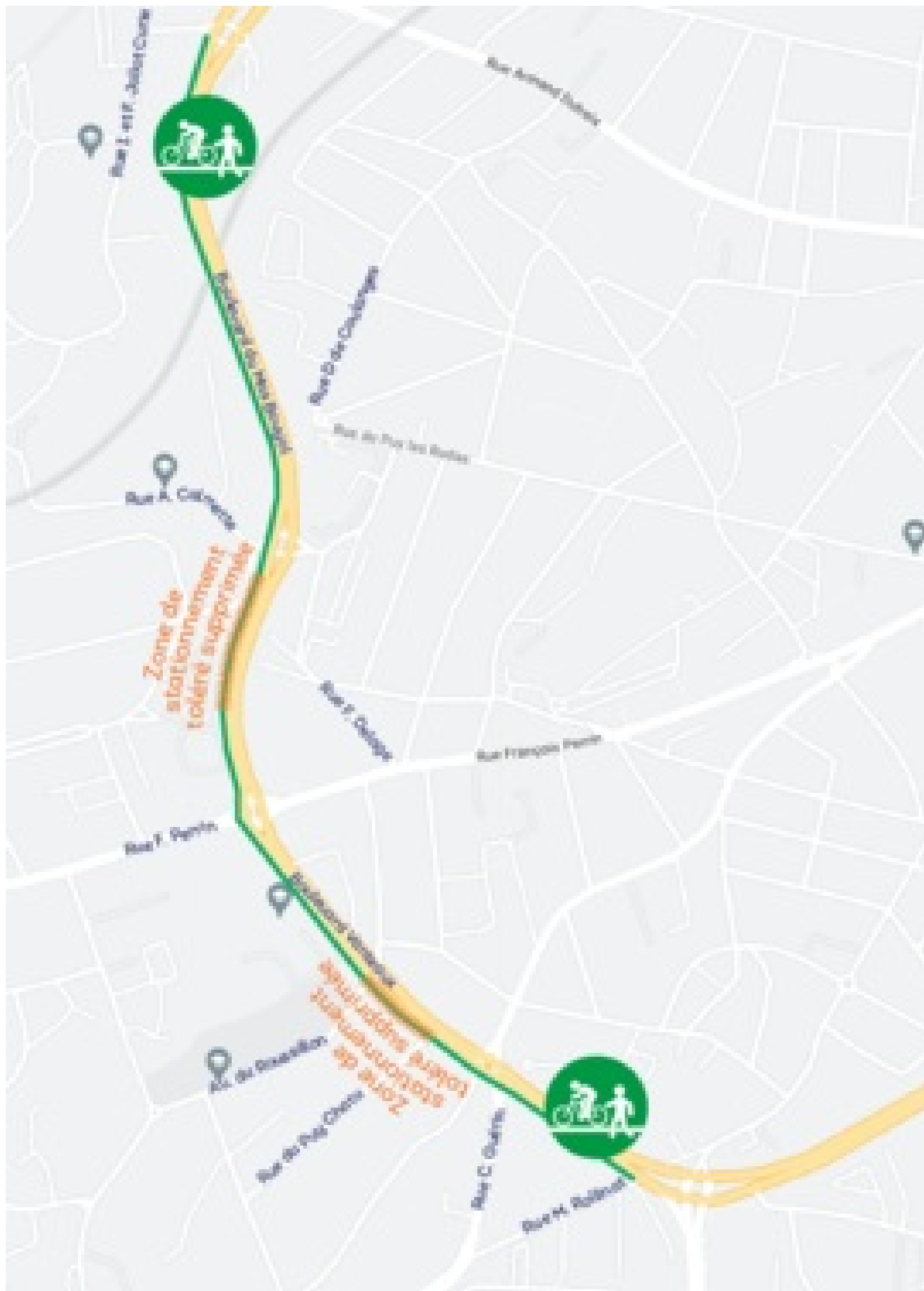
Dans le cadre du Schéma directeur intercommunal des aménagements cyclables (SDIAC), Limoges aménage une voie verte le long des boulevards Vanteaux et du Mas Bouyol, dans l'ouest de Limoges

Publié le 2 Janvier 2024

Le développement des aménagements cyclables dans l'intercommunalité franchira une étape supplémentaire en 2024, notamment à travers le lancement d'un projet phare à Limoges. À compter du 22 janvier, Limoges Métropole aménagera une voie verte le long des boulevards Vanteaux et du Mas Bouyol, depuis le carrefour d'Oradour-sur-Glane jusqu'au niveau du campus Vanteaux.

Un prolongement jusqu'à la rue de Saint-Gence, actuellement à l'étude, permettrait de relier les campus Marcland (Faculté de médecine et de pharmacie), Vanteaux (Faculté des lettres et des sciences humaines) et La Borie (Faculté des sciences et techniques et IUT).

Un itinéraire sécurisé



À la différence d'une piste cyclable, une voie verte est un aménagement qui offre **un espace commun de circulation aux piétons et aux vélos**. Celle-ci s'étendra sur **1 900 m à côté des boulevards** sera réalisée en lieu et place du trottoir situé à droite dans le sens de circulation nord/sud. Limoges Métropole a

fait le choix de ce type d'itinéraire afin de proposer **un espace agréable et sécurisé aux usagers**.

Celui-ci sera **ombragé, large de 3 à 4 mètres et libre d'obstacles**. Les zones de stationnement toléré seront supprimées. Une séparation physique avec la chaussée sera réalisée pour garantir la sécurité des espaces piétonniers et cyclables.

Un impact environnemental positif

La réalisation de cet aménagement n'aura pas de conséquence sur la nature environnante. Les **arbres existants seront préservés et 6 nouveaux spécimens** seront même plantés. De plus, la gestion des **eaux pluviales sera intégrée via des parties engazonnées**. Ainsi, Limoges Métropole lutte contre les îlots de chaleur et améliore la qualité environnementale du territoire, d'autant plus dans ce secteur à la circulation très dense.

Une livraison à l'automne 2024

La durée des travaux est estimée à 9 mois. Leur déroulement pourra ponctuellement impacter la circulation automobile et piétonne. L'actuel espace piéton sera inaccessible par tronçon et la voie de droite des boulevards affectée aux véhicules pourra être neutralisée en fonction de l'avancée du chantier. Tout sera mis en œuvre pour limiter la gêne occasionnée par ce chantier dont l'objectif est d'améliorer les mobilités de tous.

Le montant total du projet s'élève à 951 000 €, **subventionnés par l'État** via le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (25 %), le Fonds Mobilités Actives (15 %) et l'Agence de l'eau Loire Bretagne suite à l'appel à projets Renaturation des villes (40 %).